

ROLLE Les riverains se soucient des nuisances routières suite aux travaux d'extension du collège du Martinet.

Modification de la circulation fortement critiquée

Mercredi a eu lieu la séance d'information aux Rollois concernant les travaux dans le secteur du collège du Martinet, qui se dérouleront entre mi-avril 2013 et 2015. Ceux-ci englobent la rénovation des bâtiments actuels ainsi que la construction de deux nouveaux édifices. La séance a donné lieu à une discussion houleuse entre le public et les municipaux. Les auditeurs, près d'une cinquantaine, pour la plupart résidents de la zone du collège, ont été davantage préoccupés par la modification planifiée de la circulation à l'avenue Général-Guisan que par les changements opérés sur l'établissement scolaire.

Le déplacement des places de

parc constitue l'un des points sensibles. En effet, le chantier oblige la mise en place de quatre classes provisoires sur le parking au-dessus du hangar à vélos, engendrant la suppression d'une douzaine de places de parc.

Bien qu'il y aura au final davantage d'aires de stationnement qu'actuellement, passant de 94 à 103, l'emplacement de celles-ci fait grincer les dents. Les habitants se sont offusqués de la création de dix places entre les chicanes de la zone 30 de Général-Guisan, «la circulation étant déjà difficile actuellement», a souligné un riverain.

Au chemin du Couchant, 25 cases supplémentaires dont des aires d'évitement pour faciliter

le croisement entre les voitures, seront aménagées. Il n'y a cependant pas de projet de trottoir ou de balises pour sécuriser les piétons, ce qui inquiète certains parents.

Des bus qui roulent trop vite

Des stationnements seront créés le long du chemin du Rosey, où de nombreux enfants cheminent. Durant toute la durée des travaux, les parents ne pourront pas déposer leurs bambins à la hauteur du restaurant asiatique afin de laisser libre accès aux engins de chantier et à certains bus. Ils pourront s'arrêter à la hauteur du chemin de la Prairie. Sur ce, plusieurs personnes ont critiqué les bus: ces der-

niers continueront d'emprunter la zone 30 de Général-Guisan. «Ce n'est pas possible autrement, à cause des 16 courses scolaires quotidiennes entre 16h30 et 16h50. On ne peut pas tous les dévier par la route des Quatre-Communes», a répondu la municipale Josephine Byrne Garelli.

Au final, la limitation en cours à 30 km/h de l'avenue Général-Guisan a été vivement critiquée, ces mesures sont jugées «aberrantes» et «imbéciles», notamment à cause des chicanes «aux angles trop aigus» et placées trop près du giratoire. Par ailleurs, selon un intervenant, les bus rouleraient au-delà des 30 km/h autorisés, représentant un réel danger pour les passants. ● JRI



La zone 30 km/h à l'avenue Général-Guisan a été critiquée. CÉLINE REUILLE